



FORMASEIP

Formation santé et sécurité au travail



PROGRAMME RECYCLAGE HABILITATION ÉLECTRIQUE H2V-B2V-BR-BC

Objectifs:

Permettre à l'employeur de renouveler un titre d'habilitation électrique en adéquation avec les activités professionnelles de l'agent.

Identifier les risques électriques dans un local, une armoire ou en champ libre.

Avoir un comportement adapté en fonction des risques électriques.

Surveiller la zone de travail.

Baliser la zone de travail.

Rendre compte auprès du chargé d'exploitation électrique ou de son employeur.

Prérequis :

Etre titulaire d'un titre d'habilitation électrique B2, B2V, B2V Essai, BR, BC.

Animation:

Formateur expérimenté et spécialisé en habilitation électrique.

Informations complémentaires :

Fournir une copie du titre d'habilitation avant l'entrée en formation.

Durée préconisée:

1,5 jour

Nombre de participants:

1 participant

Lieu du stage :

Dans vos locaux

Dates du stage :

Selon vos disponibilités



FORMASEIP

Formation santé et sécurité au travail



Méthodes et Outils :

- Equipement adaptés à l'activité professionnelle, outillage, équipements de protection individuelle et collective, documentation technique, normative et réglementaire, présentation multimédia adaptées, logiciels de test et de certification des acquis théoriques dédiés au niveau d'habilitation.
- Exposés et discussion s'appuyant sur des expériences vécues.
- Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités : diaporama, ...
- Mises en application pratique effectuées par chaque stagiaire.
- Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage.
- Tests théoriques et pratiques.

CONTENU : Théorie

- Notions élémentaires d'électricité
- Comment travailler en sécurité ?
- Conduite à tenir en cas d'incendie ou d'accident d'origine électrique.
- Les opérations en basse tension.

CONTENU : Pratique (rappel)

- Les documents et les acteurs concernés par les travaux,
- Les limites de l'habilitation concernée (autorisations et interdits, zone de travail, etc...),
- Application des prescriptions de cette habilitation,
- Analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

Validation de la formation:

- Attestation de formation,
- Un avis d'habilitation après formation daté et signé par le responsable de formation.